

CONSULTATION INFIRMIÈRE POUR LA MALADIE DE PARKINSON

Un accompagnement
pour vous et vos proches



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

Il n'existe pas qu'une forme de la maladie de Parkinson. En effet, les symptômes varient selon les personnes et se combinent de manière unique. Les difficultés engendrées diffèrent également selon le stade d'évolution.

La Consultation infirmière pour la maladie de Parkinson vous permet ainsi qu'à vos proches de parler de vos interrogations sur vos symptômes, des effets indésirables de vos médicaments ou encore de l'impact de la maladie sur votre vie quotidienne. Elle est complémentaire au suivi médical.

Pour qui?

La consultation s'adresse à toute personne diagnostiquée et ses proches, tout au long de l'évolution de la maladie.

Quels objectifs ?

Ce dispositif a pour but de :

- ▶ répondre à vos interrogations après l'annonce du diagnostic
- ▶ échanger sur votre vécu de la maladie et vos symptômes
- ▶ vous accompagner et vous soutenir dans la gestion et la prise de vos médicaments ainsi que de leurs effets secondaires
- ▶ répondre à vos questions sur votre vie quotidienne (alimentation, sommeil, mobilité, voyages)
- ▶ vous informer sur les thérapies en continu disponibles (stimulation cérébrale profonde, pompe ou stylo à apomorphine, et pompe duodopa) et vous expliquer leur utilisation
- ▶ soutenir les proches-aidants
- ▶ aider au développement d'un réseau de communication entre les différents partenaires impliqués dans vos soins.

Par qui ?

La consultation est menée par une infirmière clinicienne spécialisée dans la maladie de Parkinson. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec les médecins de l'Unité des maladies extrapyramidales.

Comment se déroulent les consultations?

Les consultations sont individuelles et durent entre 30 et 60 minutes selon les cas. Elles ont lieu du lundi au jeudi de 8h30 à 15h. Des réunions en groupe sont proposées deux fois par an.

Vous pouvez venir accompagné.e à votre consultation. Avec votre accord, vos proches peuvent également demander une consultation individuelle avec l'infirmière spécialisée.

L'infirmière peut également effectuer des visites à domicile ou dans un EMS si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer.



Comment prendre rendez-vous ?

Les personnes suivies par le Service de neurologie des HUG peuvent prendre rendez-vous sans passer par leur médecin traitant·e. Les autres patient·es obtiennent un rendez-vous sur ordonnance de leur médecin traitant·e ou de leur neurologue.

Les rendez-vous se prennent par téléphone ou par email auprès de l'infirmière référente (voir Informations pratiques).



INFO

Facturation

Cette consultation est remboursée dans les prestations de l'assurance maladie de base (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge).

Informations pratiques

Contact

Emilie Tomkova Chaoui
Infirmière spécialisée

☎ 079 553 39 94

emilie.tomkovachaoui@hcuge.ch

Horaires

Du lundi au jeudi de 8h30 à 15h

Service de neurologie

Rue Gabrielle-Perret-
Gentil 4
Bâtiment Stern,
3^e étage, Unité 3AL
1205 Genève

Accès

Bus 1, 5, 7, 35,
arrêt « Hôpital »
Léman Express, arrêt
« Genève-Champel »
Parking H-Cluse et
H-Lombard



Cette brochure a été réalisée par la Consultation infirmière pour la maladie de Parkinson, avec la collaboration de la Direction de la communication.